

Chers parents et grands-parents,
L'équipe municipale sera heureuse de vous accueillir pour son traditionnel Arbre de Noël:

Le dimanche 4 décembre à la Maison Familiale et Rurale à Lautrait, à partir de 14h30.

A 15h00, les enfants pourront assister au spectacle de Jules Butane, le clown-musicien, puis nous acclamerons ensemble le père Noël, s'en suivra la distribution de jouets et nous finirons l'après-midi avec le traditionnel goûter offert par le Comité des fêtes.

Afin que le Père-Noël n'oublie personne, nous vous demandons de bien vouloir inscrire chaque enfant né jusqu'en 2011 et nous retourner le **coupon-réponse avant le 13 novembre.**

Les grands-parents de la Commune sont conviés à suivre la même démarche, ils pourront déposer leurs présents en Mairie et nous les joindrons à la hotte.



Nom de famille des parents ou grands parents	Prénom de l'enfant (et nom si différent)	Année de naissance de l'enfant	Fille / garçon

MAIRIE DE TRIAC-LAUTRAIT

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

13 rue de la Mairie
16200 Triac-Lautrait

Lundi et vendredi :
14h00 - 18h00

05 45 81 05 41

@ mairie.triaclautrait@wanadoo.fr

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative de l'organisation de l'Arbre de Noël. Elles seront conservées la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité des textes applicables. Ces informations sont destinées à la commune de Triac-Lautrait.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité (lorsqu'elle s'applique), d'opposition et d'effacement au traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Délégué à la Protection des Données, ATD 16 de la Charente - 241 Rue des Mesniers, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente. Vous disposez également du droit de déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL.